11

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

de l'AISNE

ARRONDISSEMENT

de LAON

CANTON

de CHAUNY

COMMUNE

de CHAUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 18 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 18 février à 19 heures, les Membres du Conseil Municipal de la Ville de CHAUNY, se sont réunis dans les salons de l'hôtel de ville sur la convocation de M. le Maire, adressée le 12 février 2021 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence: M. LIEVIN, Maire.

... -.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 33

Nombre de conseillers en

exercice :

Etaient présents :

Régis LAPERSONNE Josiane GUFFROY David TELATYNSKI

33

Sylvia AGATI

Yves VALLERAND Catherine LEFEVRE

Mario LIRUSSI Maryse GREHAN

Dominique IGNASZAK Francis HEREDIA Françoise LACAILLE

Monique LEFEVRE Jean-Luc RENAUX

Sabine LEDOUX

Tewfik FERGUEN Sophie MEURET Nacéra ISSAAD Jennifer CAURE Sarah PIRAUX Steve WATIER

Benjamin LECAREUX Marie-Claude GOSSET Alban DELFORGE

Karim CHAFI
Brigitte FIAN
José BEAURAIN
Fabrice GANTOIS

Mandat de procuration : Mme LETRILLARD à Mme ISSAAD ; M. EL BAIED à

M. HEREDIA; Mme NOE-LAVAUZELLE à M. LECAREUX; M. RATEL à M. TELATYNSKI;

Mme OCTOBON à M. DELFORGE Secrétaire de séance : M. FERGUEN

Assistaient à la séance en application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Fabrice FOUCHER, Directeur Général des Services Mme BRULE Sandra, Directrice Générale Adjointe Mme LAVALLARD Sylvie, Attachée Principale

Membres présents28
Absents ayant donné mandat de procuration05
Votants33

Délibération 2021-23

11 - CESSION DU TERRAIN CADASTRE BO 194 RUE GEO LUFBERY - DEFINITION DES CONDITIONS - AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES SUBSEQUENTES

La SARL TPVHS représentée par Sylvain VAN HAVERMAET, dont le siège social est situé à Caillouel-Crépigny, 11 bis rue de Chauny exploite sur les terrains cadastrés section BO 6, 10, 11, 12, 13, 14, 15, et 16 rue Géo Lufbéry (ancienne huilerie COMEXOL) une plate forme de stockage de copeaux bois et céréales.

Il envisage de se connecter au canal de saint Quentin par l'ancien quai existant pour créer un fret commercial fluvial avec des péniches.

Celui-ci souhaite également se porter acquéreur de la parcelle de terrain communale cadastrée section BO 194 sise 62 E rue Géo Lufbéry pour 15042 m2.

Ce terrain lui permettrait d'étendre ses activités et de créer une station de transit de matériaux BTP (cailloux, terre, gravats, ...). S'agissant d'une ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), un dossier a été déposé à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) par l'exploitant.

Ce terrain est situé en zone UI du Plan local d'urbanisme (zone destinée à recevoir des activités industrielles ou artisanales éventuellement nuisantes, compatibles avec l'environnement de la zone) et dans la zone verte du Plan de Prévention du Risque inondation.

Une servitude de passage sera instituée pour permettre à la Ville et aux services compétents d'accéder à la parcelle BO 192 sur laquelle est implanté un relais téléphonique (conformément au plan joint).

La Ville a proposé la cession de ce terrain aux conditions suivantes :

- Prix principal de 3 € le m², frais d'acte à la charge de l'acquéreur,
- Respect des règles d'urbanisme et du Code de l'Environnement.

La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Oise – pôle d'évaluation domaniale de Beauvais, consultée,

Vu l'avis favorable de la commission des travaux et de l'urbanisme et de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de céder à la SARL TPVHS représentée par Monsieur Sylvain VAN HAVERMAET moyennant le prix de 3 € le m², frais d'acte en sus, la parcelle cadastrée BO 194, d'une contenance de 15042 m2, (conformément au plan joint), sous réserve du respect des contraintes urbanistiques et aux conditions sus indiquées,
- Confie l'acte notarié à Maître DUTRIEZ,
- Autorise Monsieur le Maire à accomplir les formalités subséquentes.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

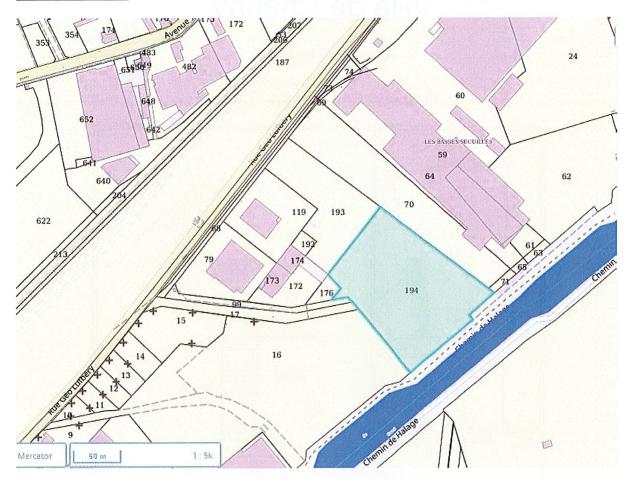
Certifié exécutoire, Chauny, le 23)2/2021 Par délégation du Maire, Le Directeur Général.

Fabrice FOUCHER.

Pour extrait conforme, Affiché le 25 février 2021 Le Maire,

∕Emmanuel LIEVIN.

Plan de zonage

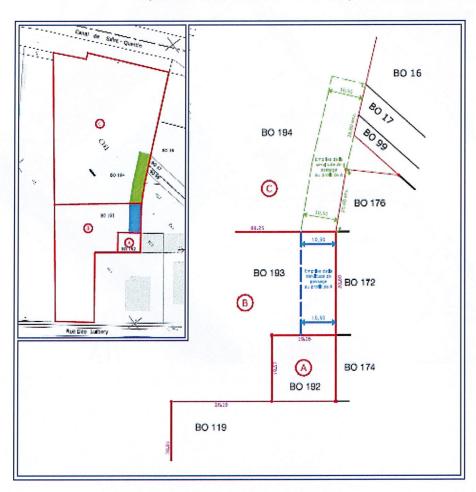


plan de servitude

Ville de Chauny

Rue Géo Lufbery

Propriété de : Ville de Chauny



Croquis de servitude

	Lleudit	Les Basses Ségullles		
	Cadastre	Section BO nº194		
Option station of C C C Community of Alle		10000101 11 5 10 10	Dossler : 11 0785	
and and	S.C.P. Pascal et Alain HIRSON Géomètres-Experts D.p.I.G. 100, Rae de la République 0200 LA FERE. Tel.; 00,23,56,21,71 - Fax 00,23,56,72,57 15, Boulward de l'Europe 02 20120 - 02033 CHAUNY Tel.; 03,23,52,12,88 - Fax; 109,23,59,42,59		Archive ; ch4823-02	
Transported Million			Date i 21 novembre 2011	CS